

N/réf : SW/AR

Procès-Verbal de la 335^{ème} séance de l'Assemblée d'Ecole du mardi 06 décembre 2022

Présences Aleksandra Radenovic, Ens
Antoine Hoffmann, CI
Antoine Moix, E
Basile Morier, E
Consuelo Antille, CAT
Evangelos Belias, CI
Franz-Josef Haug, Ens
Frédéric Dreyer, CAT
Louis Bardel, E
Marcia Gouffon, CAT
Marco Picasso, Ens
Maria Sivers, CI
Marta Divall, CAT
Pamina Winkler, CI
Sandrine Gerber, Ens
Tugdual Kerjan, E

Kristin Becker, Déléguée des 2 AE au CEPF
Sabrina Wuilleret, Assistante administrative AE

Absents Frédéric Rauss, Mediacom

Ordre du jour

Membres AE; la séance débute à 13h15

- Accueil
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption des PVs des séances 333 et 334
- Discussion avec notre Déléguée au CEPF
- Communications du Bureau de l'AE
- Consultations
- Divers et propositions du jour

Membres AE et Invité (14.30-15.30)

- Echange avec Matthias Gäumann, vice-président pour les Opérations
-

1. Accueil

Séance en hybride ouverte à 13h15 par Aleksandra Radenovic, Présidente de l'AE.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Validation des PVs des séances 333 et 334^e

Les PVs sont adoptés par l'ensemble des membres présents.

4. Discussion avec notre Déléguée au CEPF

The content is not available.

5. Communication du Bureau AE

- Joint meeting between the 2 Bureaux (Dec. 5th in Bern) : (Aleksandra + Pamina + Antoine Moix)
 - Coordination of the joint HV +AE letter in support of ETH board (EPFL+ETH) leadership in the face of projected budget cuts
 - Timeline/strategy/coordination feedback from Norbert Staub (Public Affairs EPFL), Nina Eggert (Public Affairs ETH) and Christoph Leuenberger (Christoph Leuenberger. Deputy Head of Communications)
 - First draft (ideas) over the Christmas holidays (Aleksandra, Dagmar, January inputs from HV+AE (German/French/English and Italian) February checking with Norbert Staub, Nina Eggert) and Christoph Leuenberger – publication March
 - Likely timeline for the public consultation on the Strategic plan for 2025 -2028 which will most probably open by end of June, thus the joint letter will compose already a good basis for the AE position statement
- Intermediate evaluation: preparation of the meeting with the experts on March 28th 2023
 - Interview questions prepared by Mr. Dominique Arlettaz sent to both School Assemblies. Topics: education – diversity and respectful working conditions – quality measurement and development – international positioning. Invited will be the two respective bureaux of the HV and AE and one 1st year Bachelor student (question is how to recruit ?)
- Meeting between T. Maillard (general secretary) and AE Bureau (after the AE meeting on Dec. 6).
- Exchange platform for informal communication between members (proposed by Tugdual): Microsoft Teams vs. Slack. Microsoft Teams is chosen on a testing period.
- Affaires juridiques :
 - a) « Règlement sur l'élection des Délégués des employés de l'EPFL à l'organe paritaire de la caisse de prévoyance du domaine des EPF » : edited in 2008, it is considered obsolete and unusable in its current state => Draft of a new regulation to be finalized and submitted to D. Gozel.
Suggestion by a member: Philippe Thalmann, Olivier Kern are aware of the links between the Regulation and Publica
 - b) Letter to EPFL Direction to change article 3 of Lex 1.2.1 which prevents a double membership for the joint participative bodies (Faculty Councils and School Assembly); for reasons of representativeness, the internal lecturers belong respectively to the "intermediary body", to the "administrative and technical body"; for all the other participative bodies (Teachers' Conference, Teaching Commissions, ad hoc working groups, etc.), they belong to the teaching bod => Draft to be validated by AE members and sent to Direction.
 - c) Letter to EPFL Direction to ask for a modification of Lex so that the AE is automatically informed of each consultation (proposal by Tugdual) => Draft to be validated.

Post-session note: the topic which was not treated during the meeting but sent to all AE members by e-mail:

Establishment of the CDH College Council in an intermediate form, i.e. with a composition of max. 2 delegates per staff group, to be proposed by the respective associations. Ideally, the CDH College Council will be operational from February 2023 (Tejada Gabriela and supported by Director Frederic Kaplan).

6. Consultations

- Academic Strategic Committee. GT: Evangelos, Marco, Antoine M. Consuelo (new deadline 12.12.22)
- Règlement concernant les professeurs - Lex 4.2.1 et Règlement de nomination de professeur associé - Lex 4.2.2. GT : TBD (deadline 07.02.2023)

7. Divers et propositions du jour

N/A

8. Echange avec Matthias Gäumann, vice-président pour les Opérations

Crise énergétique

- ❖ Fermeture de certains bâtiments à Noël. Réponse: pas réaliste alors pas imposé mais fortement conseillé et il y aura des outils pour mesurer mis à disposition car il y a une telle diversité et énormément de cas d'exceptions. Cependant, il est prévu une forte réduction du chauffage et ventilation et un éclairage diminué.

Services de restauration

- ❖ Foodtrucks: rappel du fonctionnement de l'appel d'offres: 1) défragmenter l'offre de restauration sur le campus 2) obligation de remettre au marché public pour appel d'offres 3) stratégie restauration : sain – local – durable et frais. 4) réorganisation de la restauration en 4 lots. Le 4ème concernait les foodtrucks. Le sondage au moment de l'appel d'offre a conduit à un effet de cascade avec dénonciation donc interruption de l'offre. Finalement, la voie juridique a confirmé qu'il n'a eu aucun vice de forme contre l'EPFL (que ce soit la stratégie ou la mise en œuvre).
Révision et décision d'un nouvel appel d'offres avec moins de restrictions, plus adapté à la réalité, dont lever la contrainte d'un seul interlocuteur (un représentant).
- ❖ Restaurants : prix étudiant. Augmentation sur les 2 prochaines années. Calculée par rapport à la logistique et le coût énergétique, en plus des produits de base (dont l'inflation reste néanmoins moindre).
- ❖ Aurait-on perdu le cap de diminuer les coûts et non augmenter? Réponse : risque que les restaurateurs n'arrivent pas à perdurer (inflation, diminution de la clientèle en lien au Covid). Le fait que l'on peut manger pour moins cher à l'ETHZ qu'à l'EPFL a été contesté. Pourtant c'est un fait, les tarifs sont plus bas à l'ETHZ pour les étudiant.es et pour les doctorant.es (voir capture d'écran du 13.12.2022 Représentation des tarifs à la Mensa de la Polyterrasse pour le tarif "Stud." qui regroupe étudiant.es et doctorant.es). De plus, comme les doctorant.es bénéficient du tarif étudiant à l'ETHZ, l'écart du prix avec l'EPFL est encore plus grand pour ce groupe de personne.

GARDEN	Paneer Jalfrezi with pulao rice Gl Mi Nu Su Ce	6.50
HOME	Harissa Meatballs with lamb, bulgur with raisins, stalk celery, carrots & mint-tomato salsa Gl Mi Su Ce Mu Origin (Fish/Meat): Switzerland	7.50
VEGAN	Vegan Day Rösti potatoes with a creamy button mushroom sauce, leek & glazed carrots Gl Ce So	6.50

- ❖ Deadlines/manque de transparence dans la communication (Bruno Rossignol) notamment par rapport à l'enquête de satisfaction (résultats du sondage publié mais seulement la synthèse, sans les données complètes) – les restaurants ne suivaient pas les règles mises en place. Réponse : M. Gäumann va remonter cela à B. Rossignol et F. Vigliotti et s'est engagé à veiller au libre accès des données complètes du dernier sondage lancé.
- ❖ Sondage lancé le 6.12 et avec l'initiative du « mystery guest », le co-président Agepoly a répondu qu'ils étaient "utilisés" pour la mener au lieu de l'équipe de Bruno Rossignol et qu'il y avait des problèmes de communications. Ce n'est pas clair si l'initiative continue.

Construction et rénovation (infrastructure)

- ❖ Demande que les étudiant.es puissent utiliser les espaces de restauration (hors des heures de repas) pour étudier, par souci de manque d'espace disponible actuellement. Réponse : c'est un bon point et on y travaille.
- ❖ Investissement dans les infrastructures : ajustement structurel du budget (M. Vetterli). Ajustement octroyé (obtenu un budget additionnel) provisionné par rapport aux constructions.
Réponse : oui il y a ajustement. Une partie pour financer les promotions suite à la mise en place du cursus PATT (Professeur.e assistant.e tenure track) et l'autre pour accompagner la mise en place de nouvelles infrastructures. Deux projets sont prioritaires : 1) projet « coupole (rénovation)/Esplanade (transformation pour ajouter 1'500 places d'enseignement) » + places d'enseignement ailleurs sur le campus. 2) projet ASB pour offrir des infrastructures à haute stabilité thermique, vibrationnelle et électromagnétique dont on a besoin la recherche.
Rénovations : on a construit ces 50 dernières années et il est temps de se soucier de leur vieillissement (technique et infrastructure). Cependant, pas de rénovations majeures prévues avant 2028.
Rappel du MasterPlan en modèle participatif et des SoundingBoard mis sur pied, dont certains membres de l'AE en font partie.
- ❖ Plan de la confédération en cas de manque d'électricité. Plan Ostral mise en œuvre que sur ordre du Conseil fédéral. La Commission Energie Campus (CECOM ; <https://campus-energy.epfl.ch/fr/commission-energie-campus-cecom/>) prépare des plans de continuité au cas de contingentement ou de délestage, à la demande de la Confédération. Le contingent concerne les grands consommateurs (comme l'EPFL) et implique la capacité de réduire la consommation de 10 ou 20 pour cent (l'EPFL vise 15% pérenne sans qu'il y ait une détérioration en ce qui concerne les activités académiques). Le délestage (pour tout le monde) aurait lieu par région. On doit être capable de réduire la consommation de 33% voire 50% pour appliquer le délestage, soit l'équivalent de 2x4h voire 3x4h de coupure par jour. Des communications sont régulièrement faites au campus à ce sujet.
- ❖ Frais importants concernant les toilettes. Réponse: on n'a pas investi pour les toilettes non genrées mais investi car il fallait rénover (canalisations, infrastructure sanitaire, etc). Genré et non-genré n'a pas fait de différence budgétaire. La spécificité du non-genré (porte fermée de haut en bas, miroir et lavabo par cabine) n'implique pas une différence budgétaire significative.

Ressources humaines

- ❖ Le salaire des doctorant.es de l'EPFL est supérieur au montant minimum octroyé par le fonds national.
- ❖ Dans le contexte inflationniste actuel, la Direction a décidé d'appliquer de manière égalitaire à l'ensemble des collaborateur.rice.s le taux qui sera décidé par le CEPF ; ceci inclut les doctorant.e.s et le post-doctorant.e.s (mesure volontaire de l'EPFL, vu que ces catégories ne sont pas couvertes par les mesures

de la Confédération/CEPF). Le cas de doctorant.es avec enfants dont la situation devient précaire à été présenté mais cela n'a pas suscité de réponse claire.

- ❖ Augmentation du salaire horaire des étudiants en novembre 2022.
- ❖ Demande de clarifications sur les différences salariales entre les doctorant.es de l'EPFL et de l'ETHZ: à l'ETHZ, les salaires peuvent dépendre des tâches réalisées par les doctorants, les plus bas sont inférieurs à ceux de l'EPFL et les plus élevés supérieurs ; pour les institutions (EMPA, PSI, EAWAG, WSL), le point de départ semble plus haut à l'EPFL, mais la progression plus importante dans les institutions
- ❖ Antennes et taux de travail: les doctorant.es ou autres personnes installées dans les antennes sont obligés de se rendre à Lausanne assez souvent et passent beaucoup de temps en trajet. Les trajets sont considérés comme temps de travail et ne peuvent pas être déclarés en heures supp. Ces heures additionnelles d'appoint ne sont pas compensées financièrement mais à compenser par soi-même. Proposition d'un membre que par souci d'équité, il faudrait prolonger les délais avant la thèse (doctorat). Réponse : ce n'est pas envisagé ; il y a d'ailleurs d'autres différences qui ne peuvent pas être compensés, par exemple entre les facultés. De manière générale, cette thématique est en lien avec l'école doctorale, qui est affiliée avec la VPA. Un sujet à reprendre éventuellement avec cette vice-présidence.
- ❖ Billets de train payés par différents moyens. Les facultés ou les unités prennent en charge, selon les antennes. Réponse : en discussion à la Direction. Les frais concernant les étudiant.es pourraient passer via le fonds mobilité. Les frais collaborateurs seront à la charge des unités (notes de frais). Même si l'harmonisation est souhaitable, il peut y avoir des différences entre les facultés.